



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 18 juin 2015
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 34/2015 concernant

Arrêté d'imposition 2016/2017

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis N° 34/2015 et son annexe tel qu'il figure en annexe du présent préavis et dont il fait partie intégrante

par

29 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 18 juin 2015

Le Président
Didier Kvicinsky

La Secrétaire
Déborah Pernet

